

GAUTHIER-LANDREVILLE, Marie-Anne, c.n.d. (Soeur Saint-Damase-de-Rome), *L'Île-Saint-Paul — Île-des-Soeurs près Montréal*. Éditions de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal, 1970. 365 p., ill.

Julia Richer

Volume 24, Number 2, septembre 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302977ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302977ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Richer, J. (1970). Review of [GAUTHIER-LANDREVILLE, Marie-Anne, c.n.d. (Soeur Saint-Damase-de-Rome), *L'Île-Saint-Paul — Île-des-Soeurs près Montréal*. Éditions de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal, 1970. 365 p., ill.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 24(2), 290–291.
<https://doi.org/10.7202/302977ar>

GAUTHIER-LANDREVILLE, Marie-Anne, c.n.d. (Sœur Saint-Damase-de-Rome), *L'Ile-Saint-Paul — Ile-des-Sœurs près Montréal*. Editions de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal, 1970. 365 pages, ill.

L'Île-des-Sœurs est un lieu d'habitation fort agréable. Son ensemble domiciliaire mérite son nom de "cité de rêve". Mais combien, parmi les habitants de l'Île, connaissent même le nom du premier propriétaire qui était le père de notre recluse Jeanne, Jacques Le Ber ? D'abord divisée en trois parties, l'Île-Saint-Paul fut concédée le 28 janvier 1664 à de riches propriétaires originaires de France, établis à Ville-Marie : Jacques Le Ber, Claude Robutel et Jean de La Vigne. Ce dernier devait céder son fief dès 1668 à Marie Le Ber. Entrée chez les Ursulines de Québec, celle-ci le donnait ensuite à son frère Jacques qui devenait alors propriétaire des deux tiers extrêmes de l'Île.

Jacques Le Ber distribua éventuellement son double fief à ses enfants vivants : Louis, Pierre, Jacques, et Jeanne qui, entrée comme recluse à la Congrégation de Notre-Dame en cédait bientôt dix-sept arpents à l'Institut. L'Île-Saint-Paul ne devint propriété des filles de Marguerite Bourgeoys que peu à peu, par des achats et des échanges, d'abord avec les héritiers de Claude Robutel, pour le fief de Lanoue, puis avec les propriétaires successifs du fief des Le Ber.

A partir de 1769 les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame exploitaient l'Île, d'abord comme ferme d'approvisionnement de leurs maisons montréalaises, puis comme résidence. Pendant tout près d'un siècle il n'y eut en permanence, dans l'Île, que trois religieuses, quatre servantes et l'homme de garde. Le personnel occasionnel et les religieuses qui aidaient aux travaux saisonniers arrivaient de Montréal. Cette promenade sur le fleuve en traversier n'était pas toujours sans danger et, en plusieurs occasions, on déplora des tragédies.

L'Île-des-Sœurs — ainsi baptisée par les Montréalais — devint au cours des années, pour les religieuses, un lieu d'étude, de prières, de détente et de travaux champêtres. Cette existence quotidienne, de plus de deux cents ans, nous est précisé dans un ouvrage intéressant que publie Sœur Marie-Anne Gauthier-Landreville aux Editions C.N.D. Les curieux de la petite histoire y trouveront des documents importants : actes notariés, cartes de l'Île, photos d'époque : l'auteur-annaliste n'omet aucun détail de l'existence communautaire des Sœurs sur l'Île-Saint-Paul.

En 1965 l'Île est louée par bail emphytéotique, à une compagnie immobilière et en 1966 des travaux d'aménagement d'un emplacement domiciliaire et commercial d'une valeur de trois cents millions de dollars sont mis à exécution par la société Les Structures Métropolitaines. Des fouilles archéologiques, entreprises en 1969 sur le fief de Jacques Le Ber, d'après un projet ontarien-québécois, ont permis la mise à jour des murs d'une maison de Jacques Le Ber et la découverte d'objets de la période amérindienne.

Témoignage sur le travail obscur et opiniâtre des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, l'ouvrage de Sœur Gauthier-Landreville met, de plus, à l'honneur une région de chez nous que les Montréalais surtout seront heureux de mieux connaître.

JULIA RICHER